

ENTRER DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

académie de Lyon
en 3 étapes



POUR VOS DÉMARCHES

être

accompagné

Le SAAR

**Le Service d'Accueil et d'Aide
au Recrutement de
l'Enseignement Catholique de
l'académie de Lyon.**

Il travaille avec :

-> L'Enseignement Catholique :
les Directeurs Diocésains, les
chefs d'établissement et les
ISFEC.

-> L'Education Nationale :
les Universités / INSPE et le
Rectorat (DEEP – IPR/IEN...).

C'est donc auprès du SAAR que
vous pourrez obtenir l'aide dont
vous avez besoin dans vos
différentes démarches
concernant l'entrée dans
l'Enseignement Catholique.

Le statut d'un maître

Votre employeur ?

Le ministère de l'Éducation
nationale.

Vous serez contractuel de
droit public exerçant dans un
établissement privé sous
contrat avec l'État.

Toutefois, votre chef
d'établissement sera votre
supérieur hiérarchique.

Une fois que vous serez
titularisé, votre emploi vous
sera assuré par les accords
nationaux sur l'emploi.

En cas de fermeture d'une
classe ou d'un établissement,
vous serez prioritaire sur tout
emploi vacant dans votre
discipline.

Un site pour vous guider

www.ec-lyon.eu

S'INFORMER



Nos réunions

d'informations

BOURG EN BRESSE | 17H - 18H30

Mercredi 18 septembre 2024
Mercredi 12 février 2025
Mercredi 28 mai 2025

Direction ens catholique
29 rue du Dr Nodet
01000 Bourg en Bresse

Dates à venir

Lycée Polyvalent – 95 rue du
Lycée – 01170 CESSY
De 14h00 à 16h00
OU
Lycée Lamartine,
01300 BELLEY à **18h**

LYON | 17H30 - 19H

Lundi 16 septembre 2024
Mardi 12 novembre 2024
Lundi 20 janvier 2025
Mercredi 11 juin 2025

Lycée La Trinité
31 rue de Sèze
69006 Lyon

Mardi 17 septembre 2024
Mardi 12 novembre 2024
Mardi 21 janvier 2025
Mardi 18 mars 2025
Mardi 10 juin 2025

En visioconférence

SAINT-ÉTIENNE | 17H30 - 19H

Jeudi 5 octobre 2023
Merc 24 janvier 2024 (16h30)
Jeudi 16 mai 2024

DEC, 24 rue Berthelot
42100 Saint-Etienne

Pourquoi s'informer ?

Enseigner dans l'Enseignement Catholique,
c'est connaître, au préalable :

- son histoire, ses spécificités, son projet
- les perspectives de carrière (concours)
- le rôle et le sens du préaccord collégial, comment s'y préparer



S'INSCRIRE

Un site ...

JE DEVIENS ENSEIGNANT

Passer par Mozilla Firefox, aller sur "***Mon portail je deviens enseignant***".

Créez votre compte pour générer l'envoi automatique d'un mail de confirmation.

A réception de ce mail donnant votre login et votre mot de passe, retournez sur "*portail.jedeviensenseignant.fr*" et créez votre dossier.

N'oubliez pas de conserver votre login et votre mot de passe : ils vous permettront de vous reconnecter pour suivre l'évolution de votre dossier.

Pour toute difficulté, téléchargez le « manuel Candidat devenir enseignant » que vous trouvez sur la page d'accueil.

Pourquoi une plateforme ?

S'inscrire sur la plateforme de l'enseignement catholique et national "*Mon portail je deviens enseignant*".

Elle permet de demander le préaccord collégial puis, ensuite d'obtenir l'accord collégial, d'être inscrit en formation...

Le SAAR vous valide lors de l'organisation de l'entretien de préaccord.

AVOIR LE PRÉACCORD



Le préaccord ...

un entretien

La procédure de délivrance de préaccord collégial consiste en un entretien individuel avec deux chefs d'établissement de la CAAC (Commission Académique d'Accord Collégial) destiné à évaluer :

- **Un engagement du candidat** à participer aux actions de formation au projet de l'Enseignement catholique,
- **Les aptitudes du candidat** à enseigner dans un établissement catholique d'enseignement,
- **L'adéquation** entre le projet personnel du candidat et le projet de l'Enseignement Catholique.

L'entretien de délivrance du préaccord collégial se déroule dès que possible et au plus tard dans les 3 mois suivant la première prise de fonction en tant que suppléant.

En cas de refus, le candidat peut demander à bénéficier des procédures d'appel. Vous passez le préaccord dans le département que vous souhaitez.

Pourquoi le préaccord ?

Extrait du texte du 28 Novembre 2014 :

« Le préaccord collégial sollicité par les candidats aux fonctions de suppléants a pour objectifs de permettre le recrutement de ces candidats comme suppléant, permettre leur formation au projet de l'Enseignement Catholique, et ouvrir une première période d'exercice professionnel conduisant à une évaluation.

DEVENIR SUPPLÉANT

4

Pour être validé comme suppléant

Quelles démarches ?

Télécharger le dossier de candidature sur le site du rectorat de l'académie de Lyon : www.ac-lyon.fr

- 1) Rubrique « concours /Métiers / RH »
- 2) Puis « Recrutements »
- 3) Sélectionner « Maîtres délégués de l'Enseignement Privé sous contrat »

Envoyer le dossier complet par mail ou au:
Rectorat de Lyon - DEEP -Service des suppléants,
92 rue de Marseille -
BP 7227 - 69354 Lyon Cedex 07

Le service des suppléances au rectorat reçoit les candidatures, les valide (ou non) via le corps d'inspection, établit une liste de suppléants validés, alors, les chefs d'établissement peuvent vous appeler, en cas de besoin, en consultant cette liste mise à jour toutes les semaines.

La voie des suppléance, C'EST...

- Expérimenter le métier d'enseignant.
- Découvrir des établissements divers et des niveaux de classe différents.
- Acquérir de l'expérience,
- Faire des remplacements de courte durée ou plus longue,

MAIS C'EST AUSSI

- Exercer le métier d'enseignant de manière **précaire**,
- Accepter la **mobilité**, les **interruptions** de suppléances, l'**incertitude** des lendemains.



Liens

utiles

Rentrer dans l'enseignement catholique :
<https://jedeviensenseignant.fr/>



L'**Enseignement catholique**
recrute chaque année plus
de **4000 enseignants**

**Pourquoi
pas vous ?**

jedeviensenseignant.fr

Pour vous guider dans vos préparations de cours :
<http://eduscol.education.fr>

Pour vous guider dans vos recherches en vue de
préparer un concours :
<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

COORDONNÉES

Hélène ALLIOD
Coordinatrice académique
emploi
des enseignants 2nd degré.
saar@ec-lyon.eu

Loire - Marie JEANSON
mjeanson@ddec42.net

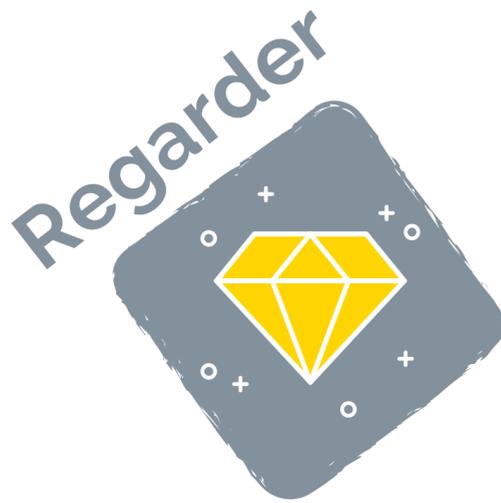
Ain - Guillemette FULCHIRON
g.fulchiron@ddec-belley-ars.eu

ENSEIGNER C'EST ...



Croire qu'il n'y a pas d'enseignement sans éducation et pas d'éducation sans **un sens de la personne**.

Regarder chaque élève comme une **personne unique**, en devenir.



Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif fondé sur le **sens chrétien de l'homme**.

S'impliquer dans un établissement **ouvert à tous** et participant, par contrat, au service public d'éducation.



Participer à la vie de la **communauté éducative**, placée sous l'autorité d'un chef d'établissement.